

Communiqué de presse du 29/01/2025

Auvergne-Rhône-Alpes / Artisanat du bâtiment / Conjoncture 4^e trimestre 2024

Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes du 4^e trimestre 2024 : Des perspectives défavorables pour 1 entreprise sur 2 !

Les résultats de l'étude conduite par les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes auprès de leurs adhérents pour le 4^e trimestre 2024 illustrent bien les conséquences défavorables de l'instabilité et incertitudes politiques sur l'activité des entreprises artisanales du bâtiment. 1 entreprise sur 2 observe un niveau d'activité tendu. Une tendance en hausse de 11 points par rapport au trimestre précédent.

Un niveau d'activité qui se tend

51% des chefs d'entreprise perçoivent leur niveau d'activité comme difficile, voire très difficile. Un résultat en hausse de 11 points par rapport au trimestre précédent. Les métiers les plus touchés sont notamment les agenceurs-cuisinistes, les entreprises travaillant dans les énergies renouvelables, les entreprises de plâtrerie/isolation, de travaux publics ou encore tous corps d'état. Concernant les départements, l'Isère, l'Ardèche, le Puy-de-Dôme, l'Ain et le Rhône sont particulièrement concernés par ces difficultés.

De plus, l'instabilité politique contribue à réduire encore la visibilité sur les carnets de commande. En effet, le nombre d'entreprises (**51%**) observant **une visibilité supérieure à 2 mois est en baisse de 4 points** (il était déjà en baisse de 5 points le trimestre précédent). On note également que **30% ont une visibilité inférieure à 1 mois**.

Des indicateurs de performance qui montrent des signes d'épuisement

Si les **marges parviennent à se stabiliser pour 73% des entreprises**, elles continuent de se détériorer pour 23% d'entre elles, un chiffre en hausse de 5 points par rapport au trimestre précédent.

Au niveau de la trésorerie toujours impactée par les fortes augmentations des prix, les conditions fournisseurs plus contraignantes et un marché atone, **35% des entreprises déplorent un niveau faible ou insuffisant** (1 point de plus par rapport au trimestre précédent).

S'agissant du chiffre d'affaires, impacté par les conditions d'accès aux crédits plus strictes et des clients plus hésitants à réaliser leurs travaux, **il reste stable pour 69 % des répondants** (en baisse de 4 points par rapport au trimestre précédent), et est **en baisse pour 22%** (+ 3 points).

Des intentions d'embauche en baisse

Le contexte politique actuel pousse 87% des artisans à stabiliser leur effectif. **Seules 13% des entreprises sont en recherche de main-d'œuvre. Le CDI reste cependant privilégié pour 76% d'entre elles et 18% envisagent d'accueillir un apprenti.**

**Dominique Guiseppin, président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
Chef d'entreprise artisanale de peinture (Savoie),**

« Depuis plusieurs mois, l'instabilité et les incertitudes politiques suspendent certains pans de nos activités, qui se traduit notamment, comme nous le constatons dans cette dernière note de conjoncture, par l'attentisme des entreprises à recruter. Nous nous retrouvons devant un paradoxe de vouloir convaincre des jeunes de l'intérêt des métiers de l'artisanat du BTP, d'œuvrer pour les conduire vers une formation de qualité... et de ne pouvoir les recruter.

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'accord cadre que la CAPEB et l'ensemble des organisations professionnelles du BTP viennent de renouveler avec la DREETS, a justement pour but d'accompagner les entreprises du bâtiment et des travaux publics face aux évolutions du secteur et des métiers, sur les volets RH, numériques, technologiques ou écologiques.

Par ailleurs, la CAPEB vient d'obtenir une avancée majeure en matière de la lutte contre la fraude aux aides à la rénovation et à l'adaptation des logements avec le projet de loi adopté par l'assemblée nationale, qui introduit 2 amendements proposés par la CAPEB : l'interdiction de sous-traitance au-delà de 2 rangs pour MaPrimeRénov et MaprimeAdapt' et l'interdiction de sous-traitance par un non-RGE dans le cadre de MaPrimeRénov. Nous remercions et saluons à cet effet l'engagement responsable de certains de nos parlementaires.

Retrouvez la synthèse, les résultats complets de l'étude de conjoncture sur <https://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes/actualites>

À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes 80 000 entreprises artisanales (soit 98 % des entreprises de la branche) et 100 000 salariés, dont 10 500 apprentis. Il représente également 10,5 milliards de chiffre d'affaires (64 % du total de la branche).

Contact presse : Sandrine Bouton - Responsable communication

Tél. 04 78 33 46 46 – s.bouton@capeb-auvergnerhonealpes.fr

<http://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes>

Suivez-nous également sur [Facebook](#), [X](#), [linkedin](#) et [youtube](#)